



Réunion d'échange sur le renforcement de la coopération sous-régionale des Centres d'Échange d'informations (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique en Afrique Centrale

Douala, 14 mars 2008

COMMUNIQUÉ FINAL

La réunion d'échange sur le renforcement de la coopération sous-régionale des Centres d'Échange d'informations (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique en Afrique Centrale s'est tenue le 14 mars 2008 à l'hôtel Arcade à Douala, au Cameroun. Cette réunion, organisée par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), avec l'appui de la Coopération belge et de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB), était précédée du 10 au 13 mars 2008 par un atelier de formation sur la gestion du site web CHM sous le logiciel informatique Portal Tool Kit (PTK).

La réunion a regroupé une quinzaine de participants aux rangs desquels:

- les Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC ou leurs représentants des pays ci-après : Congo, Guinée Équatoriale et Tchad ;
- les représentants du Point Focal CHM de Belgique ;
- les Points Focaux nationaux CHM des pays de l'espace COMIFAC ou leurs représentants des pays ci-après : Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, Tchad ;
- les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Cette réunion avait pour objectifs :

- l'échange et le partage des expériences entre les Points Focaux CHM nationaux ;
- la définition du rôle de la COMIFAC en tant que Point Focal régional ;
- l'établissement des besoins et des axes possibles de coopération entre les pays membres ;
- la définition d'un processus de mise en place d'une stratégie régionale en matière d'échange d'informations sur la biodiversité.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur les points ci-après :

- Compte-rendu synthétique des travaux des journées du 10 au 13 mars 2008 ;
- Echange d'expériences sur les atouts et faiblesses des CHM nationaux ;

- Définition des axes de collaboration entre les Points Focaux CHM nationaux et la COMIFAC ;
- Perspectives de renforcement de la collaboration avec le Point Focal CHM de Belgique ;
- Participation à la 9^{ème} Conférence des Parties (COP 9) à Bonn sur la CDB en mai 2008.

A l'issue des discussions sur les points ci-dessus, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. à l'adresse de la COMIFAC,

- Mobiliser les financements auprès des partenaires au développement pour un appui technique et financier au fonctionnement des Points Focaux CHM nationaux à travers :
 - l'organisation de formations au niveau national et sous-régional ;
 - la mise en place d'un programme de travail opérationnel entre coordonnateurs nationaux COMIFAC, Points Focaux nationaux CHM et Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC ;
- Sensibiliser les décideurs politiques sur l'importance des CHM nationaux en tant qu'instrument de souveraineté indispensable pour une bonne gestion des ressources de la biodiversité ;
- Faire le plaidoyer auprès des ministres en charge des questions de biodiversité afin qu'ils octroient les ressources nécessaires au bon fonctionnement des CHM nationaux.

2. à l'adresse des Points Focaux CHM nationaux,

- Organiser les structures des CHM nationaux (organigramme personnel, etc.) ;
- Établir un programme de travail à court et moyen termes ;
- Sensibiliser leurs gouvernements sur l'importance des CHM pour la prise de décisions en matière de biodiversité.

3. à l'adresse du Point Focal CHM de Belgique,

- Faire un plaidoyer auprès de la Coopération belge pour obtenir un renforcement de leur appui aux CHM de la sous-région ;
- Mettre à la disposition des Points Focaux CHM nationaux des documents et des informations utiles sur les « Best practices » en matière d'échange d'informations sur la biodiversité.

Les participants ont exprimé le voeu que le Point Focal CHM du Cameroun participe à la neuvième COP qui aura lieu à Bonn en mai 2008 afin de présenter les résultats des travaux de la présente réunion.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leurs remerciements :

- au Gouvernement Camerounais pour l'accueil et l'hospitalité qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour au Cameroun ;
- à la COMIFAC pour la qualité de l'organisation logistique et la bonne conduite des travaux au cours des assises ;
- à la Coopération belge et l'IRScNB pour l'appui financier et technique qui a permis la tenue de la réunion.

La réunion a été clôturée par la lecture et l'adoption du Communiqué final par les participants.

Fait à Douala, le 14 mars 2008

Les participants